

Plaquiste



Le métier :

Les titulaires de la mention complémentaire plaquiste sont des spécialistes de l'aménagement intérieur. Le titulaire de cette mention complémentaire monte des éléments préfabriqués comme le Placoplâtre. Il intervient directement après l'achèvement du gros œuvre. Il prépare les emplacements de gaines et autres réservations, et effectue de petits travaux de menuiserie. À partir des données techniques, il met en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de protection au feu. La mention complémentaire plaquiste permet de former des ouvriers capables de s'adapter aux contraintes des chantiers, d'identifier et de mettre en œuvre les multiples possibilités qu'offre la plaque de plâtre.

FORMATION EN ALTERNANCE

Pré-requis :

- Tous les jeunes de moins de 30 ans
- Titulaire d'un CAP BEP ou BAC PRO
- Accepter le règlement intérieur de l'établissement
- Toute personne à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle

Les + de l'apprentissage:

- Une formation mais aussi un revenu
- Possibilité d'obtenir plusieurs diplômes successifs ou complémentaires
- Un statut de salarié
- 7 jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue d'une formation en apprentissage

Téléchargement du dossier de candidature :
www.lycee-cantau.net - rubrique CFA

Déroulement des études :

Partie pratique:

- Plafonds plans, Plafonds courbes, Plafonds à correction acoustique et protection incendie
- Cloisons de doublages, complexes thermiques, thermo-acoustiques
- Cloisons de distribution, cloisons de grande hauteur, cloisons à hautes performances acoustiques,
- Conduits et gaines de ventilation et de désenfumage, gaines techniques verticales et horizontales
- Aménagement de sols en chape sèche et légère
- Montages spécifiques, locaux humides, anti effraction, acoustiques, protection incendie

Partie théorique:

- Analyses techniques des chantiers neufs et de réhabilitations
- Études des différentes techniques d'implantation et de tracés
- Sécurité et prévention
- Technologie des matériaux et des produits
- Techniques de mise en œuvre: les normes, les règles

Durée de la formation :

Contrat de 1 an en apprentissage
13 semaines par an en centre (soit 455h): 9 heures d'enseignement général et 26 heures d'enseignement professionnel et technologique
34 semaines par an en entreprise (1190h) et 5 semaines de congés payés.

Régime des études : Externe, 1/2 pensionnaire ou interne.

Renseignements et Inscription

CFA PUBLIC DE LA CÔTE BASQUE
1 allée de Cantau
64600 Anglet
Tel : 05.59.58.06.59
E-mail: cfa@lycee-cantau.net